

VULNÉRAIRE

 [Adjectif] [Nom masculin] [Nom féminin]

(Adjectif) (Médecine) : Qualifie des remèdes considérés comme plus particulièrement propres à guérir les plaies.

(Nom masculin) (Pharmacie) : Substance aux propriétés de cicatrisation des plaies.

(En particulier) (Vieilli) : Préparation destinée à guérir les plaies.

(En particulier) (Vieilli) : Boisson tonique que l'on donne notamment à une personne venant de subir un traumatisme.

(Familier) : Cordial, boisson alcoolisée.

(Botanique) (Féminin) : Espèce de plante légumineuse, à fleurs jaunes, dont on se sert pour soigner les plaies, synonyme de anthyllide vulnéraire.

Étymologie :

Du latin *vulnerarius* : relatif aux blessures, dérivé de *vulnerare* : blesser, donnant *invulnérable* : qui ne peut être blessé.

Les moines composèrent des vulnéraires à base de plantes, destinés à réconforter et à soigner leurs hôtes de passage malades ou blessés; un grand nombre de ces élixirs ont évolué vers la liqueur classique de nos jours (Brunerie, Industrie alimentaire, 1949, p.83).

La sanicle est une de ces plantes autrefois célebres, comme vulnéraires ; [...]. Elle est utile pour déterger les ulcères. (Chanoine Clavel de St.-Geniez, Traité pratique et expérimental de Botanique, tome 1, p.175, 1855)



LE FOUILLE-MOT



Marchand de Vulnéraire suisse
lithographie de Carle Vernet
(1825) Musée Carnavalet, Paris.

Elle le quitta pour préparer du linge, de l'eau chaude, du vulnéraire (Henri Pourrat, Gaspard des montagnes, 1931, p.147).



Cueillie exclusivement dans le massif de la Chartreuse ... et à boire surtout en liqueur !